



N'hésite pas à lire la presse révolutionnaire



RED, le mensuel des Jeunesses Communistes Révolutionnaires



ROUGE, l'hebdo de la Ligue Communiste Révolutionnaire

"La vie ne s'apprend pas en prison"

Un pas en avant dans l'Etat ultra sécuritaire ! La construction de l'un des 7 établissements pénitentiaires pour mineurs conçus par Sarko est prévue à Orvault. Refusons la politique répressive de criminalisation et d'enfermement d'une partie de la jeunesse.

Manifestation samedi 22 oct. à 14h30 devant le centre de détention rue Einstein (tram ligne 2 arrêt Cassin)

★ QUI SOMMES NOUS ?

Nous nous battons pour un changement radical de la société. Nous luttons pour une société débarrassée de toute exploitation et aliénation, une société sans racisme, sans sexisme, où chacun aura son mot à dire et trouvera un emploi et un logement corrects, c'est à dire une société vraiment socialiste, bien loin des déformations et caricatures staliniennes. Nous sommes révolutionnaires parce que cette société ne peut naître que d'une rupture radicale avec l'ordre existant.

Aucune confiance à ceux qui nous répètent que nous vivons dans le meilleur des mondes, à ceux qui, de la droite dure à la gauche molle, acceptent de gérer ce système ! Nous nous misons sur l'émergence collective de la population, des jeunes, des travailleurs sur la scène politique.

Il nous faut imposer une réelle démocratie, fondée sur le contrôle, mais aussi sur de nouveaux rapports économiques basés sur le partage du travail et des richesses.

n°1 - octobre 05



Bulletin des Jeunes de la Ligue Communiste Révolutionnaire de Nantes

EDITO

L'année commence très fort !

Ca explose dans tous les sens. Au sens propre, c'est en Irak où l'occupation militaire américaine continue. La Constitution irakienne ne nous fera pas croire que c'est désormais le peuple irakien qui décide. Contestée jusque dans la population américaine, cette guerre coûte des milliards, milliards qui n'iront pas aux sinistrés pauvres de l'ouragan Katrina. Et que dire du soi-disant retrait de Gaza qui ne fait que masquer la colonisation des autres territoires palestiniens ?

En France, le gouvernement a profité de la trêve estivale pour faire passer des ordonnances qui constituent des attaques phénoménales contre les jeunes et les travailleurs - casse du droit du travail avec le Contrat Nouvelle Embauche (CNE), application de la réforme Fillon, augmentation des frais d'inscription dans les facs -

Restons groupés !

Ces multiples attaques peuvent diviser nos luttes : les uns et les unes pour la réquisition des logements vides, les autres contre l'augmentation des frais d'inscription, d'autres encore contre le CNE ou la répression du mouvement lycéen. Mais nous avons les mêmes intérêts et c'est ensemble, jeunes, salarié-es, chômeur-euses, immigré-es, que nous ferons aboutir nos revendications.

La victoire contre la Constitution européenne est un point d'appui, continuons dans cette voie.

La grève des marins et le succès du 4 octobre sont aussi des expériences de luttes à développer pour créer un véritable mouvement d'ensemble.

Je souhaite prendre contact avec les Jeunes de la LCR 44

NOM

PRENOM

Adresse

TéléphoneEmail



Tu peux soit donner ce coupon à un militant, soit l'envoyer à cette adresse : LCR 44 ; 17, rue Paul Bellamy 44000 Nantes, ou bien encore nous envoyer un email à lcrnantes@yahoo.fr. Nous disposons d'un site Internet : lcr44.free.fr

► Halte à la répression du mouvement lycéen ! Pour continuer la lutte !

Pendant que la plupart d'entre nous, cet été, avaient la tête reposée, nos chers ministres se sont hâtés, non sans zèle, de faire passer en force des lois iniques en toute discrétion...

Du côté de l'Education Nationale, Gilles de Robien ne s'est donc pas retenu de faire appliquer la loi de son prédécesseur, François Fillon (aujourd'hui remercié). Massivement dénoncée par des milliers de lycéens qui ont manifesté partout en France en invoquant le caractère élitiste, discriminatoire, de soumission au patronat à travers cette loi, et le manque de moyens... De Robien a quand même jugé bon de faire appliquer cette loi dès la rentrée. Et le gouvernement ose nous parler de « volonté de dialogue » ?

Mais les ministres ne sont pas les seuls à travailler avec zèle, on le sait bien. Rappelons-nous : les CRS, en pleine excitation, certainement en manque d'action comme on manque de faire un peu de sport, n'avaient pas hésité à charger, matraque dans une main, lacrymo dans l'autre, les lycéens lors des manifestations. Coups, humiliations (y compris lors des gardes à vues) étaient au rendez-vous entre CRS et manifestants. S'en suivirent des comparutions immédiates, des procès où les témoins étaient privés de témoignage, de la prison ferme, des travaux d'intérêt général (TIG), sans oublier de fortes amendes allant jusqu'à 75 000 euros ! (Huit lycéens et un enseignant en ont fait les frais, avec, en prime, 5 ans de prison !). A ce jour, quarante lycéens sont poursuivis.

De par ces mesures complètement disproportionnées, injustes et réactionnaires, le gouvernement, discrédité largement par la rue et les urnes, a tenté de mettre fin au mouvement lycéen.



Il est inacceptable, révoltant, de voir ce gouvernement mater de tels mouvements en envoyant sa milice défendre ses intérêts et ensuite d'engager des poursuites.

Nous exigeons l'arrêt des poursuites engagées contre les lycéens, l'abandon de toutes les sanctions disciplinaires, administratives et pédagogiques.

Lycéens, chômeurs, salariés, tous unis pour virer le gouvernement !

N.B. : une pétition contre la répression des lycéens est disponible à cette adresse : <http://soutienlyceens-injustementreprises.org>.
L'objectif est de recueillir au moins 500 000 signatures.

► Battons-nous d'urgence contre l'expulsion de Rose !

Rose est entrée en France en 2003, à l'âge de 16 ans. Depuis septembre 2004, elle vit à Saint-Nazaire et étudie au Lycée Aristide Briand. Elle a épousé le jeune français avec qui elle vivait en concubinage depuis son arrivée. Après ce mariage, elle a contacté la Préfecture pour régulariser sa situation, et mener sa vie et sa scolarité au grand jour.

Le préfet de Loire-Atlantique lui a alors refusé un titre de séjour au motif, entre autres, que « sur le plan de [son] droit à mener une vie privée et familiale (...) [elle] n'a pas démontré être dans l'impossibilité de la poursuivre hors de France », et l'a donc invitée à quitter le territoire français dans un délai d'un mois.

Rose est donc aujourd'hui sous la menace d'un arrêté de reconduite à la frontière et d'une expulsion. Nous réclamons pour Rose le respect des droits fondamentaux que sont : le droit à l'éducation et le droit de vivre avec son conjoint, c'est à dire sa régularisation immédiate.

L'histoire de Guy Effeye, un jeune Camerounais de 19 ans menacé d'expulsion et sorti libre le 20 septembre grâce à la mobilisation de tout son lycée, élèves et profs, et associations de soutien, montre que la lutte paye et peut forcer les gouvernants à céder. Nous aussi, mobilisons-nous, tous ensemble pour la régularisation de Rose et de tous les sans-papiers.